

# 2019



 **RETZ  
EN VALOIS**

Communauté de Communes



## Rapport d'activité

# Sommaire

**Présentation de la collectivité** p.3 et 4

**Services administratifs**

p.5 à 6

- Marchés publics
- Service juridique
- Communication

**Finances** p.7 à 11

- Subventions
- Les finances de la Communauté de Communes
- Les résultats de l'exercice des budgets annexes 2019 (hors excédents)
- Dépenses de fonctionnement et d'investissement

**Transport** p.12

- Transport scolaire
- Transport urbain, interurbain et à la demande

**Communications électroniques** p.13

**Services techniques**

p.13 à 17

- Voirie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Gestions des déchets

**Aménagement du territoire** p.18 à 21

- Habitat
- Urbanisme
- Application du droit des sols
- Système d'information géographique (SIG)

**Services à la population**

p.22

**Social** p.23 et 24

- Chantiers d'insertion
- Le Relais Assistants Maternels Parents et Enfants

**Enfance jeunesse** p.25

**Tourisme** p.26 et 27

**Développement économique**

p.28

**Activités sportives** p.29

- Piscine intercommunale
- Actions d'éducation sportive
- Manifestations sportives

**Actions culturelles**

p.30 à 31

- École de Musique Intercommunale (EMI)
- Événements culturels



Alexandre de Montesquiou

Maire de Montgobert  
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport d'Activité 2019 de notre Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV).

Conformément aux obligations définies par la loi, cette nouvelle édition du rapport a pour objectif de présenter notre collectivité et les actions qu'elle a menées tout au long de l'année civile.

Trois ans après sa création, grâce à l'ensemble des services et des élus, la CCRV continue d'œuvrer, comme il se doit, pour son territoire. En 2019, elle a poursuivi son action visant à la fois à harmoniser les domaines de compétences hérités des anciennes collectivités\* et à prendre en compte les nouvelles compétences imposées par la loi.

Bonne lecture.

\* Fusion de la Communauté de Communes Villers-Cotterêts/Forêt de Retz avec la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne et 12 communes de la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon.

# Présentation de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Son nom a pour ambition de mettre en lumière un territoire historique et des richesses naturelles. La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), qui a vécu sa 3<sup>e</sup> année d'existence en 2019, est le fruit de la fusion des anciennes Communauté de Communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz (CCVCFR), du Pays de la Vallée de l'Aisne (CCPVA) et de l'Ourcq et du Clignon (CCOC).

Le ru de Retz prend sa source dans l'ex CCVCFR et traverse l'ex CCPVA, tandis que la forêt du même nom offre un écrin de verdure à ses habitants ; Le terme « Valois » fait, quant à lui, référence à l'ancien duché de Valois, dont la CCRV occupe aujourd'hui la partie axonaise.

En 2019, la Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

54 communes



29 594 habitants



537 km<sup>2</sup>



15 Vice-présidents  
8 membres de bureau  
86 Conseillers communautaires



10 sites pour  
près de 100 agents impliqués



Le rapport d'activité Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou  
Rédaction en chef : service communication  
Conception et réalisation : Doncameleon  
Impression : Alliance Partenaires graphiques

Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches  
© Adobe Stock  
n° ISSN : 2777-4767



Une localisation proche des grands pôles

35 min. Roissy-Charles de Gaulle

1h Paris et Reims

1h25 Amiens

1h50 Lille

Riche de son patrimoine architectural et de sa forêt



13 000 ha

Les effectifs des services de la CCRV se répartissent comme suit :

Siège social : Administration / Ressources Humaines / Finances / Développement économique	7 agents 1 agent d'entretien à temps non complet (TNC)
Communication	3 agents (dont 1 TNC)
Pôle Aménagement du territoire	6 agents
Office de tourisme	5 agents (dont 1 TNC) et 1 agent pour partie aux services techniques
École de musique / Culture	4 agents à l'administration, 1 agent d'entretien et 24 enseignants (dont 15 TNC)
Services techniques	7 agents et 1 agent pour partie à l'office de tourisme
Déchèteries	5 agents
Piscine	9 agents et 1 agent pour les week-ends et vacances scolaires
Enfance (RAM) / Jeunesse	5 agents (dont 1 TNC)
Antenne Vic-sur-Aisne : Services à la population / juriste / chargé de la commande publique	3 agents administratifs 1 agent d'entretien à temps non complet
Sport	1 agent
Social	3 agents (+ 12 contrat aidés du chantier d'insertion)

Les compétences de la CCRV

Compétences obligatoires

- L'aménagement de l'espace communautaire.** Cela concerne le schéma de cohérence territoriale (SCoT\*), ainsi que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi\*) actuellement en cours d'élaboration.
- Les actions de développement économique.** Les zones d'activité, le soutien au commerce et la promotion du tourisme entrent dans ce domaine de compétence.
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage** (une aire à Villers-Cotterêts).
- La collecte et le traitement des déchets des ménages.**
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations** (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Compétences optionnelles

Votées lors du Conseil communautaire du 22 septembre 2017 :

- Assainissement collectif et non collectif.**
- Protection et mise en valeur de l'environnement.**
- Politique du logement et du cadre de vie.**
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.**
- Équipements culturels et sportifs.**
- Actions sociales** (RAM, chantiers d'insertion, épicerie sociale...).
- Création et gestion de maisons de services au public.**
- Coordination et accompagnement d'une politique enfance-jeunesse.**

Compétences facultatives

Adoptées en 2018

- Réseaux et services locaux de communications électroniques**
- Organisation du transport collectif**

En 2019, la compétence transport a fait l'objet d'études afin de définir le cadre dans lequel elle va s'appliquer.

**\*SCoT** : ils remplacent les anciens schémas directeurs. Ils définissent les grands objectifs en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacement, d'équipement et d'environnement.

**\*PLUi** : il a pour but de remplacer l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

Services administratifs



AGENT 1

Marchés publics

Activité commande publique

Bilan global de l'année 2019 :

<b>Nombre de consultations lancées</b>	<b>31</b>
Dont marchés à procédure adaptée (MAPA)	31
Dont appel d'offres	0
<b>Nombre de marchés attribués</b>	<b>31</b>
<b>Valeur de ces marchés attribués</b>	<b>2,2 millions d'euros HT</b>
Dont marchés de travaux	40 %
Dont marché de fournitures courantes et services	50 %
Dont marchés de prestations intellectuelles	10 %
Répartition par service porteur	80 %
Services techniques	55 %
Secrétariat général	25 %
Autres services	20 %

Parmi les marchés attribués, les plus importants concernent :

- Exploitation de services de transport Villéo-Retzéo pour une période transitoire de 11 mois **612 980€**
- Travaux assainissement centre-ville de Villers-Cotterêts **376 909€ HT**
- Travaux d'assainissement rue de la république à Villers-Cotterêts **108 075€ HT**
- Entretien et curage des canalisations et postes de refoulement sur le territoire de la CCRV – 2 lots **Min. : 30 000 / Max. de 95 000€**
- Conception et impression de supports de communication pour la CCRV – 3 lots **Min. 14 000€ / Max. de 85 000€**
- Élaboration du PLH (Programme Local de l'habitat) de la CCRV **83 300€**
- Fauchage et débroussaillage des accotements du réseau routier intercommunal de la CCRV **Min. : 20 000 / Max. de 80 000€**
- Étude d'optimisation du service déchets et assistance à la future consultation pour la collecte et le transport des déchets de la CCRV **53 400€**

Activité mutualisation

En 2019, la CCRV a réalisé un groupement de commandes pour les prestations d'assurance avec des communes membres.



AGENT 1

Service juridique

Le service juridique apporte une aide aux différents services de la collectivité dans l'analyse et l'évaluation des risques des dossiers gérés en lien avec les compétences de la collectivité.





AGENTS  
3

## Service communication

Faire connaître et mettre en valeur la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) auprès des habitants du territoire est la principale mission de ce service transversal. Il communique ainsi sur les décisions prises par la collectivité comme sur les actions menées par les différents services de la CCRV : c'est notamment par leur biais que la collectivité assure les missions qui lui sont confiées. Le service communication relaie également certaines informations transmises par les communes membres ou les associations locales.

L'année 2019 a été marquée par 2 évènements majeurs gérés par le service Communication : l'inauguration du tronçon Retz-en-Valois de la Route Européenne d'Artagnan et l'inauguration conjointe des locaux de la Piscine et du Relais Assistants Maternels à Villers-Cotterêts.

### Inauguration du tronçon Retz-en-Valois de la Route Européenne d'Artagnan

La Route Européenne d'Artagnan (REA) est le premier itinéraire équestre européen. Sur les pas de l'illustre Mousquetaire dont elle porte le nom, elle permet de relier Lupiac à Maastricht et traverse le territoire de la CCRV sur près de 70km.



Le samedi 22 Juin 2019, la collectivité a organisé l'inauguration du tronçon Retz-en-Valois de la REA. 1500 visiteurs se sont déplacés dans le Parc du Château de Villers-Cotterêts pour assister à cet événement. Défilé équestre en tenue de Mousquetaires, escape game, spectacles, initiation à l'escrime, matchs de Horseball, parcours pédestre à énigme et bien d'autres activités étaient proposées.

### Portes ouvertes conjointes de la Piscine et du Relais Assistants Maternels à Villers-Cotterêts

Le 28 septembre 2019, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a inauguré la réhabilitation de ses locaux rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts : le bâtiment



intercommunal accueille à la fois la piscine et le nouveau Relais Assistants Maternels (RAM).

Le matin, une inauguration officielle a été organisée en présence des élus, du personnel et des partenaires financiers (Etat, Région, Département et CAF) avec visite des installations. L'après-midi, le public, venu nombreux, était convié aux portes ouvertes. Il était ainsi possible de découvrir les nouveaux espaces et les animations proposées (notamment le parcours d'aqua-training à la piscine, l'exposition sonore et les espaces ludiques au RAM)

### Les autres actions en 2019

Suite à la fusion des trois anciennes Communautés de Communes et à l'adoption du nouveau logo de la CCRV en 2017, il était nécessaire de mettre à jour et d'harmoniser la signalétique présente sur le territoire. En 2019, **156 panneaux dits « d'entrée de communes »** ont donc été posés ou mis à jour. Ils permettent de donner de la visibilité à la nouvelle collectivité, et à ses habitants de se familiariser avec cette nouvelle identité.



### Le quotidien du service communication c'est :

- La gestion du site internet de la CCRV
- La gestion des publications de la CCRV :
  - Le journal communautaire (parution 3 fois par an) : planning, chemin de fer, rédaction, Bon à Tirer et distribution
  - Le rapport d'activité (annuel)
- La création de supports graphiques (affiches, flyers, invitations...)
- La gestion des relations presse
- La promotion des événements de la collectivité (concerts de l'EMI, inaugurations, sorties touristiques, évènements sportifs, cérémonie des vœux etc.)
- La communication interne
- La création de signalétique

# Finances

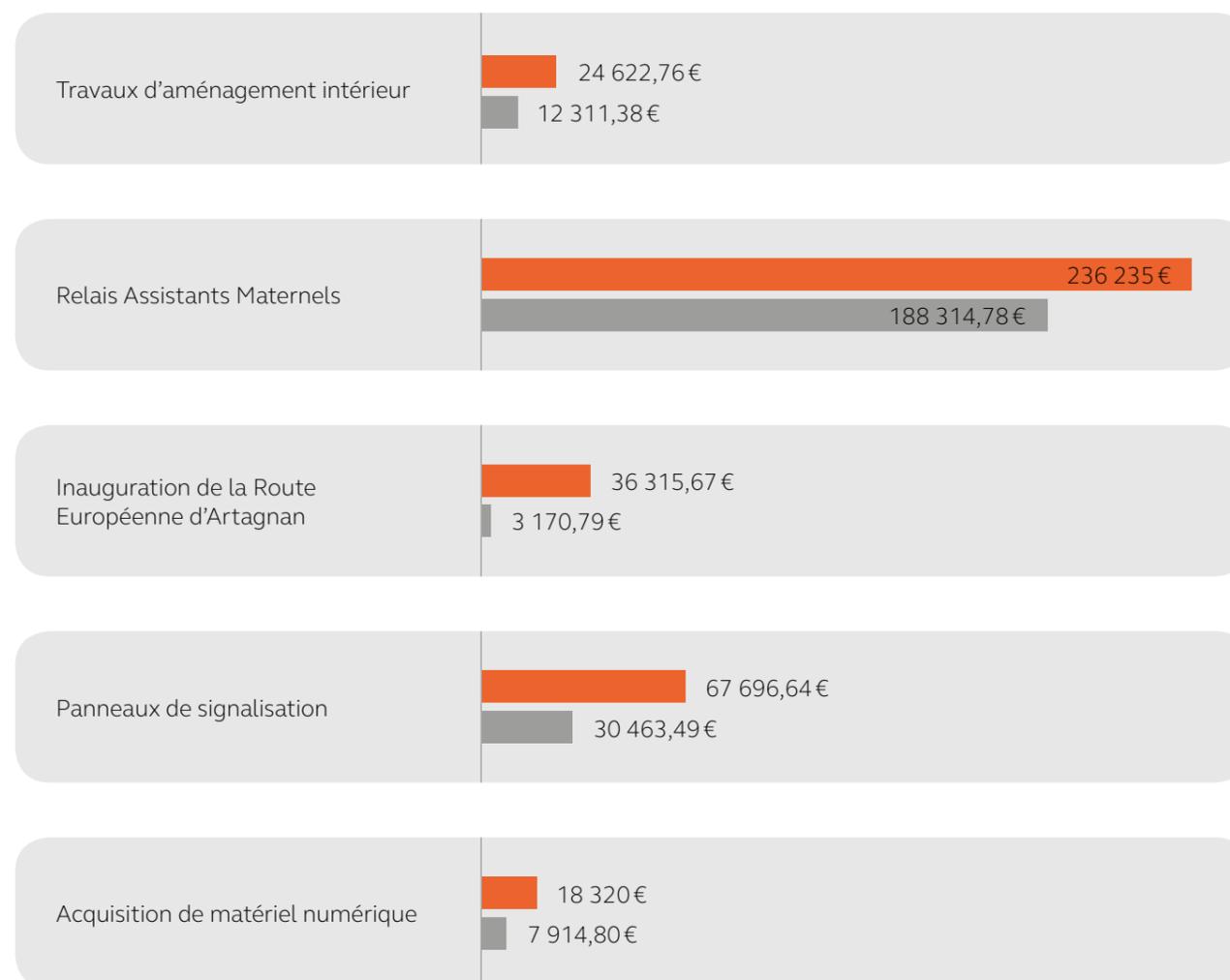
## Subventions

L'agent dédié aux services à la population, est également chargé de rechercher des financements afin de limiter le montant reste à charge de la collectivité pour les projets menés sur le territoire.

En 2019, ce sont 242 175 € de subventions qui ont été attribués soit une moyenne de 63% de financement par projet.

### Montant des financements mobilisés

● Coût du projet ● Montant de la subvention



**AGENT 1** Les finances de la Communauté de Communes

En 2019, la CCRV a géré un budget de plus de 14 millions d'euros (hors excédent reporté). Nous vous présentons ici les grandes lignes, que l'on retrouve d'une année sur l'autre.

INVESTISSEMENT*		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 693 984 €	1 451 427 €	14 389 325 €	14 156 294 €

\* En 2019: pas d'affectation de résultat au compte 1068 (en 2018: 3 396 005,75 € affecté afin de couvrir les dépenses d'investissement).

**Recettes de fonctionnement**

**1,5%** ATTÉNUATION DE CHARGES

- > Aides de l'État pour les contrats aidés du chantier d'insertion

**1,5%** PRODUITS DE SERVICES

- > Entrées piscine
- > Cotisations de l'École de Musique Intercommunale

**18,5%** DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

- > État
  - > Collectivités locales (Région et Département)
- Les dotations de l'État ont diminué ces dernières années.

**77,5%** TAXES ET IMPÔTS

> **Entreprises**

- Cotisation Foncière des Entreprises
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
- Taxe sur les Surfaces Commerciales

> **Ménages**

- Taxe d'Habitation (taux de 7.81 %)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (taux de 5.34 %)
- Taxe Foncière (taux de 1.24%)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (taux de 11.5 %)

Les taux, votés par l'intercommunalité, n'ont pas augmenté.

**1%** AMORTISSEMENTS

**Dépenses de fonctionnement**

**33%**

**ATTÉNUATION DE PRODUITS**

- > Pour 84% : reversement aux communes (fiscalité, transfert de compétence)
- > Pour 16% : FNGIR (Fonds National de garantie individuelle de ressources)\*

\*Ce fonds, géré par l'État, permet de diminuer les inégalités de ressources fiscales entre les collectivités. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à celles moins favorisées.

**28%**

**CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL**

- > Enlèvement et traitement des ordures ménagères
- > Eau, électricité, gaz pour le chauffage de la piscine et des locaux
- > Prestations de services
- > Acquisition de petits matériels
- > Organisation d'événements (REA, Inauguration Piscine/RAM)

**22%**

**CHARGES DE PERSONNEL**

- > 58 temps complet 41 temps non complet
- > Gestion des 2 déchèteries
- > Gestion de la piscine
- > Fonctionnement de l'Office de tourisme
- > École de Musique Intercommunale
- > Enfance-jeunesse dont RAM (Relais Assistants Maternels)
- > Services techniques
- > Pôle aménagement du territoire (dont urbanisme)
- > Services administratifs

**12,5%**

**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

- > Adhésions (type Syndicat des Déchets...)
- > Indemnités
- > Subventions

**4,5%**

**AMORTISSEMENTS**

En 2019, la CCRV a investi près de 1,5 million d'euros dans des projets qui se poursuivront en 2020 :

-  > Plan Local d'Urbanisme intercommunal
-  > Évaluation du SCoT
-  > Déploiement de la fibre optique
-  > Travaux de voirie pour les communes
-  > Aides aux communes pour l'investissement (Fonds de concours)
-  > Travaux d'aménagement des locaux du RAM

## Résultats de l'exercice des budgets annexes 2019 (hors excédents)

### Budget Annexe Assainissement Collectif

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 504 389 €	1 211 483 €	1 526 132 €	2 121 769 €

### Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
731 562 €	401 847 €	42 950 €	95 057 €

### Budget Annexe Hôtel d'Entreprises

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts (location de 4 cellules de 250m<sup>2</sup>)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
56 849 €	58 265 €	78 395 €	71 448 €

### Budget Annexe Office du Tourisme

Budget en régie d'autonomie financière

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
409 €	897 €	35 183 €	34 760 €

### Budget Annexe Opérations immobilières

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts ainsi que d'un site industriel Rue du Marchois à Villers-Cotterêts

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
34 605 €	38 006 €	66 407 €	81 881 €

### Budget Annexe Les Verriers

Aménagement de la zone d'activités les Verriers à Villers-Cotterêts, tenue en comptabilité de stocks

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 727 854 €	2 727 854 €	2 733 333 €	2 733 333 €

## Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement

- .77 000 €**  
de frais d'investissement et de fonctionnement dans les bâtiments communautaires et en location à Villers-Cotterêts, Ambleny et Vic-sur-Aisne (travaux d'aménagement, sécurité, réparation, maintenance, entretien)
- .153 000 €**  
de procédure d'élaboration du PLUi sur l'ensemble des 54 communes
- .65 000 €**  
d'études d'optimisation des déchetteries
- .15 000 €**  
d'achat d'instruments pour les élèves de l'école de musique intercommunale basés à Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne
- .100 000 €**  
d'élaboration du PLH
- .755 000 €**  
de service de transport urbain et à la demande sur les communes de l'ex CCVCFR
- .222 238 €**  
de contribution à la fibre optique pour la commune de Villers-Cotterêts (1/20<sup>e</sup> de la somme de Villers-Cotterêts payée en 2018)
- .145 500 €**  
d'entretien des voiries sur l'ensemble des 54 communes (nids de poule)
- .50 000 €**  
d'acquisition de bacs de collecte pour les administrés sur l'ensemble des 54 communes (en remplacement de bacs défectueux)
- .29 000 €**  
d'acquisition de l'aquatraining pour la piscine de Villers-Cotterêts

# Transport

► Organisation du transport collectif

La CCRV est « Autorité Organisatrice de la Mobilité » et notamment des transports publics sur son territoire.

## Transport scolaire

Concernant le transport scolaire, elle délègue cette organisation à la Région des Hauts-de-France qui a elle-même repris les transports assurés jusqu'en 2017 par le Département de l'Aisne.

## Transport urbain, interurbain et à la demande

Héritage de l'ancienne Communauté de Communes Villers-Cotterêts/Forêt de Retz, la CCRV a repris, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'organisation du transport urbain et à la demande : le réseau Villéo-Retzéo est accessible uniquement sur 18 communes de l'ex Communauté de Communes Villers-Cotterêts/Forêt de Retz.

Pour autant, **la Communauté de Communes n'est pas la seule collectivité à s'occuper des transports sur le territoire.**

Le **SITUS** (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Soissonnais) prend en charge cette compétence pour 5 communes du nord.

Dans cette perspective et compte-tenu de l'évolution de son territoire, la CCRV a procédé à l'étude d'un projet de service de transport adapté à son nouveau périmètre d'action.



Dès 2018, elle a confié cette mission au bureau d'étude Iter, spécialiste des transports et de la mobilité. Après un important travail de collaboration avec les communes et d'organisation d'ateliers participatifs, le projet a été débattu le 24 mai 2019 puis validé en Conseil communautaire, le 28 juin 2019.

La CCRV exercera sa compétence **sur l'ensemble des 54 communes de son territoire**, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

### Évolution de fréquentation du réseau Villéo-Retzéo :

Année	Nombre de passagers sur l'ensemble du réseau Villéo Retzéo	Nombre de passagers sur le transport à la demande Retzéo		Nombre de passagers sur le réseau Urbain Villéo	
		Nombre de passagers sur le transport à la demande Retzéo	Nombre estimé de passagers Retzéo sur les retours garantis SNCF de 18h25 et 19h25	Nombre de passagers sur le réseau Urbain Villéo	Nombre estimé de passagers Villéo sur les retours garantis de 18h25 et 19h25
2017	74 389	5 987	1 254	64 221	2 927
2018	82 155	6 741	1 674	69 834	3 906
2019	85 157	8 103	1 662	71 514	3 878

# Communications électroniques

► Réseaux et services locaux de communications électroniques

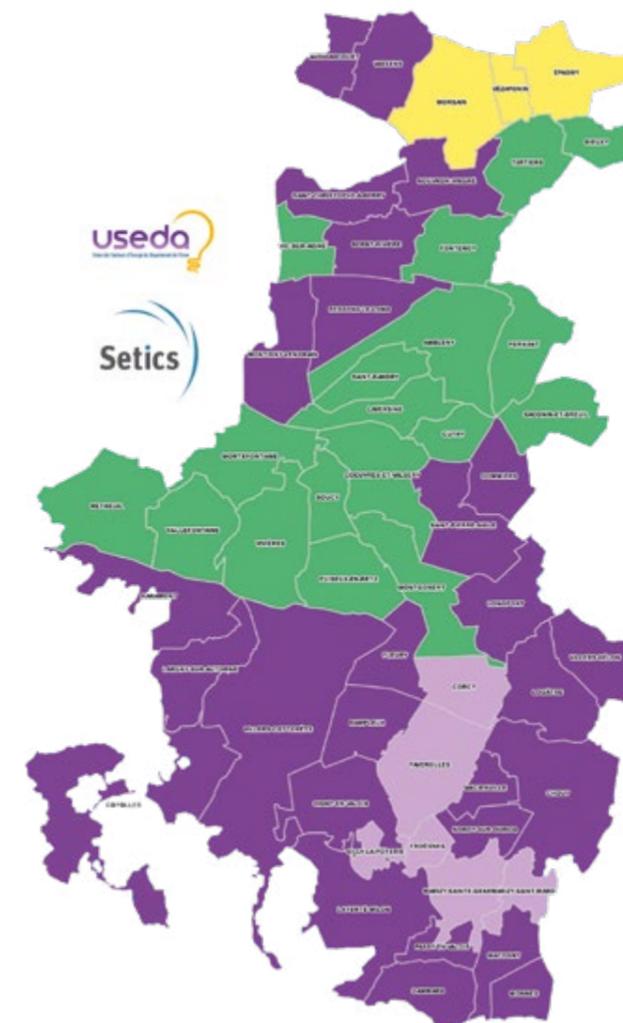
Le déploiement du réseau très haut débit est porté par l'USEDA sur le territoire de la CCRV.

En 2019, ce sont 18 nouvelles communes qui ont eu accès à la fibre : Ancienville, Audignicourt, Berny-Rivière, Chouy, Dammard, Haramont, Largny-sur-Automne, Longpont, Louâtre, Macogny, Monnes, Montigny-Lengrain, Noroy-sur-Ourcq, Nouvron-Vingré, Passy-en-Valois, Saint-Christophe-à-Berry, Vassens et Villers-Hélon.

Ce déploiement rapide a été rendu possible grâce au cofinancement de la Communauté de Communes qui prend en charge le coût que les communes auraient dû supporter : pour 2019, cela représente une contribution de **1 089 205 €**, pour un total de travaux de **4 249 025 €**.

**Déploiement sur la Communauté de Communes Retz-en-Valois du réseau FTTH au 24 décembre 2019**  
[Fiber to the Home (Fibre optique jusqu'au domicile)] :

■ Commercialisables
 ■ Déployées
 ■ Travaux en cours
 ■ Études en cours



# Services techniques



AGENT  
1

## Voirie



► Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

La CCRV entretient 203.50 km de voiries communautaires réparties sur 45 communes du territoire ainsi que les zones d'activités existantes. Elle assure le fauchage des accotements 3 fois par an, le rebouchage des nids de poules (1065 tonnes) et en 2019, l'investissement du Département (Programme Aisne Partenariat Voirie : APV) dans la réfection de 4km de chaussée.

**Travaux de voirie (4 km) :**

- Ancienville – Chemin d'Ancienville à Chouy = **100m**
- Marizy-Sainte-Geneviève – de la Place de Marizy à la Ferté-Milon = **1 520m**
- Nouvron-Vingré – Rue de la Chainée = **450m**
- Ressons-le-Long – Rue de Villers = **2 000m**

**Chiffres clés :**

- **126 600€** d'investissement voirie
- **132 400€** Nid de poules

**Fin 2019, le service voirie a accompagné le service communication dans le déploiement des panneaux d'entrée de ville, pour indiquer l'appartenance des communes au territoire Retz-en-Valois.**



AGENT  
1

## Assainissement collectif

### Assainissement collectif et non collectif

En 2019, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a réalisé des interventions diverses en faveur de l'amélioration des structures d'assainissement du territoire :

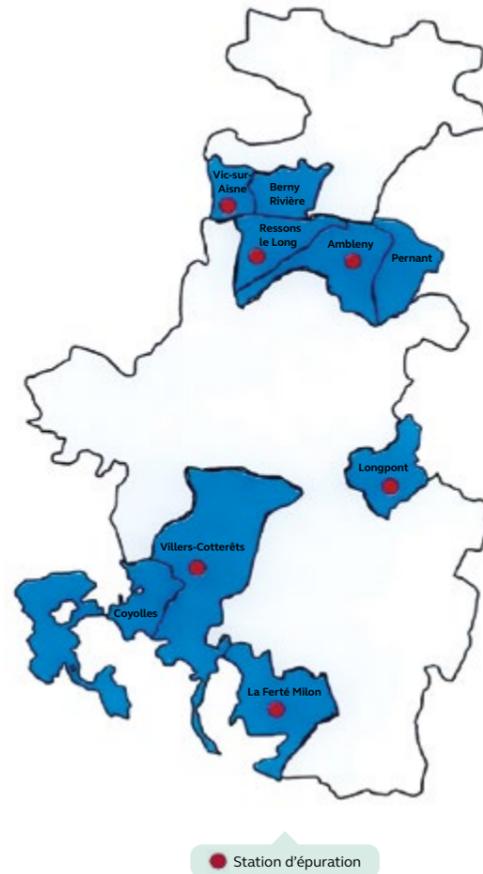
- Curage préventif des canalisations : **7,8 km concernés**
- Inspections télévisées des réseaux sur **4,4 km**
- Travaux (rue de la République et centre-ville à Villers-Cotterêts, extension de réseau et réhabilitation sur la Ferté-Milon, raccordement borne de service camping-car à Ressons-le-Long etc.) : **657 909 € HT**

La CCRV a également mis en place un **contrat de prestation de service** pour l'entretien préventif et curatif des canalisations et des **postes de refoulement** du territoire.

### Pour rappel

9 communes de la collectivité sont concernées par l'assainissement collectif dont 6 possédant une (●) Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) :

Ambleny ●	Bermy-Rivière	Coyolles
La Ferté-Milon ●	Longpont ●	Pernant
Ressons-le-Long ●	Vic-sur-Aisne ●	Villers-Cotterêts ●



### L'assainissement collectif représente

Linéaire de réseau	Nombre de regards de visite	Nombre de postes de refoulement	Stations d'épuration
130 km	+ de 4000	38	6



Travaux d'assainissement dans le centre-ville de Villers-Cotterêts



AGENT  
1

## Assainissement non collectif

### Assainissement collectif et non collectif

Le service assainissement non collectif effectue les contrôles des installations et accompagne les propriétaires pour les diagnostics.

### En 2019, le service a effectué

83 diagnostics vente	92 attestations	38 conceptions	28 contrôles de bonne exécution	19 contrôles de bon fonctionnement
-------------------------	--------------------	-------------------	---------------------------------------	--

### En assainissement non collectif, il existe 3 contrôles différents

#### • Le contrôle des installations neuves

Lors d'un dépôt de permis de construire ou d'une demande d'installation d'un réseau d'assainissement neuf, la collectivité conseille et émet un avis sur le système d'assainissement proposé. Celui-ci qui doit respecter les contraintes liées au terrain et à l'habitation.

Le formulaire de « Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif » est disponible sur le site internet de la CCRV : [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

#### • Le contrôle des installations existantes

À l'occasion d'une vente, un document datant de moins de 3 ans doit être présenté au moment de la signature de l'acte.

#### • Le contrôle de bon fonctionnement

Il s'agit d'un contrôle obligatoire qui a lieu tous les 6 ans pour vérifier l'entretien de la filière d'assainissement.

### Réhabilitation

Chaque année, la CCRV procède à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (ANC). Elle accompagne les propriétaires diagnostiqués non conformes situés en zonage ANC dans leur mise en conformité. Courant 2019, une étude a été réalisée sur la commune de Coyolles.

En 2019, 43 réhabilitations ont eu lieu sur la commune de Fontenoy, 37 sur les communes d'Epagny et de Dommiers et 25 sur les communes de Dammard et de Mortefontaine.

#### Renseignements :

Services techniques de la CCRV  
03 23 96 99 84  
[n.herbert@retzenvalois.fr](mailto:n.herbert@retzenvalois.fr)



AGENTS  
7

## Gestions des déchets

► La collecte et le traitement des déchets ménagers. La protection et mise en valeur de l'environnement.

### La collecte des déchets

La CCRV assure la collecte des déchets ménagers des habitants des 54 communes de son territoire. Leur traitement est géré par le syndicat mixte de traitement des déchets de l'Aisne (VALOR' AISNE). Ces déchets sont collectés soit en porte à porte, soit en déchèterie.

### Collecte en porte à porte

Les déchets collectés en porte à porte sont :

- Les ordures ménagères (déchets fermentescibles et déchets résiduels) qui sont enfouis au centre de GRISOLLES
- Les déchets recyclables (bac jaune et bac à verre) sont recyclés chez les repreneurs respectifs
- Les déchets verts des particuliers sur la commune de Villers-Cotterêts sont traités en plate-forme de compostage
- Les encombrants sont traités sur le centre de GRISOLLES

Description du mode de collecte		Mode de collecte					
		Ordures ménagères	Emballages recyclables hors verre	Verre		Déchets verts	Encombrants
		PAP*	PAP	PAP	AV**	PAP	PAP
17 communes rurales ex-CCVCFR <sup>1</sup>		1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois tous les 2 mois	1 semaine sur 2 collecte adaptable	1 fois par semaine de mi-mars à mi-novembre le mardi	1 fois par an
Villers-Cotterêts				logements particuliers			
24 communes ex-CCPVA <sup>2</sup>		1 fois par semaine	1 semaine sur 2	1 fois tous les 2 mois			
11 communes ex-CCOC <sup>3</sup>		1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois toutes les 6 semaines			
La Ferté-Milon		2 fois par semaine					

Les contrats en cours sont différents selon les intercommunalités ayant fusionné pour créer la CCRV.

\*PAP : porte à porte      \*\*AV : apport volontaire

<sup>1</sup>Communauté de Communes Villers-Cotterêts/Forêt de Retz

<sup>2</sup>Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne

<sup>3</sup>Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon

### Évolution de la collecte des déchets en porte à porte (en tonnes)

	2018	2019
Encombrants	48.42	46.44
Déchets verts Villers-Cotterêts	290.10	291.48
Verre en AV** Villers-Cotterêts	260.36	260.48
Verre en PAP*	691.66	721.80
Monoflux (bac jaune)	1 639.34	1 610.08
Ordures ménagères (OM)	7 278.88	7 244.11
<b>TOTAL</b>	<b>10 208</b>	<b>10 174</b>

En 2019, la CCRV a collecté par habitant 54.40 kg de déchets recyclables et 33.19 kg de verre

\*PAP : porte à porte  
\*\*AV : apport volontaire

### Collecte en points d'apport volontaire

- Le verre est collecté en apport volontaire sur la commune de Villers-Cotterêts.
- Les deux déchèteries du territoire accueillent gratuitement les particuliers du territoire et les professionnels peuvent accéder aux sites en payant leur dépôt suivant le type de déchets.
- Une convention avec la CARCT (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry) permet aux habitants des 12 communes de l'ex-CCOC de se rendre à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front.
- Une benne pour les déchets verts reste à disposition des usagers à la Ferté-Milon du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre.

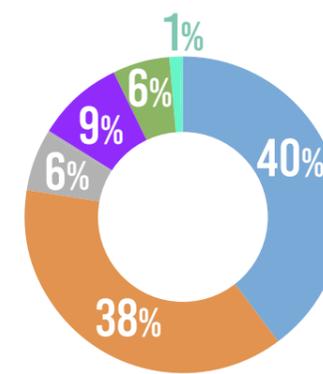
### Les déchets acceptés en déchèteries



### Indicateurs financiers

Les recettes de 2019 proviennent à 81.72 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et à 18.28 % des recettes matériaux et soutiens.

#### Bilan financier des dépenses 2019 en € HT



Soit 100.01 € HT par habitant

### Carte déchèterie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CCRV a mis en place un nouveau système d'accès par carte afin d'améliorer le service et la gestion des deux déchèteries de son territoire (Ambleny et Villers-Cotterêts). Cette carte d'accès est gratuite et réservée aux habitants de l'intercommunalité. En 2019, 6 904 cartes ont été délivrées.



### Évolution de la collecte des déchets en déchèterie (en tonnes)

	2018	2019
Encombrants	2 235.04	2 241.08
Déchets verts	2 093.19	1 919.98
Bois	745.90	699.07
Gravats	1 914.18	1 870.72
Métaux	294.43	286.96
Cartons/papiers	88.36	77.82
Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)	248.61	352.62
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	181.62	219.32
Déchets divers (piles, néons, huiles, pneus...)	92.46	100.92
<b>TOTAL</b>	<b>7 929</b>	<b>7 768</b>

Le taux de valorisation des apports en déchèterie en 2019 est de 57,10 % contre 59 % en 2018.

65 256 visites recensées en 2019 par les deux déchèteries de l'intercommunalité

### Contrat global d'actions Ourcq amont

La CCRV et la CARCT assurent l'animation du Contrat Global d'Actions de l'Ourcq Amont 2014-2018, pour développer une politique de préservation de la ressource en eau avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de nombreux partenaires locaux.

L'année 2019 était une année bilan permettant également d'intégrer les priorités du nouveau programme de l'Agence de l'Eau.

#### Renseignements :

Service environnement  
Christelle CARBONNEAUX  
c.carboneaux@retzenvalois.fr - 03 23 96 60 19

# Aménagement du territoire

AGENT  
1

## Habitat

► Politique du logement et du cadre de vie

La collectivité a créé un nouveau poste en 2019, chargé de la compétence habitat. Un Programme Local de l'Habitat (PLH) a été lancé cette même année.

### Élaboration du PLH

L'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH), document cadre qui définit la stratégie de l'intercommunalité en matière de logement et d'hébergement, a été prescrit par une délibération du Conseil communautaire.

Le lancement des études relatives au PLH a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic, approuvé fin 2019. Ce document a été construit en s'appuyant notamment sur différents temps de concertation : organisation de 5 demi-journées de rencontres

territoriales avec les élus locaux, échanges bilatéraux avec les partenaires (Etat, Conseil départemental, bailleurs sociaux...), journées d'auditions thématiques en présence des élus, bailleurs sociaux, agents immobiliers, associations et autres acteurs de l'habitat.

**À partir de ce diagnostic, les grandes orientations de la politique de l'habitat vont être définies puis déclinées en un programme d'actions pour les six prochaines années.**

### Les 3 temps d'élaboration du PLH

Le bureau d'études **CODRA** a été retenu pour accompagner la CCRV dans l'élaboration de son PLH

#### DIAGNOSTIC

juin - novembre 2019

- Préciser le contexte et les dynamiques territoriales, mesurer les évolutions récentes
- Analyser le fonctionnement du marché du logement et les conditions d'habitat
- Identifier les stratégies des acteurs
- Évaluer les impacts des politiques menées

#### ORIENTATIONS

avril - juillet 2020

- Identifier les enjeux de la stratégie d'habitat et d'aménagement
- Réaliser une évaluation prospective des besoins en logements
- Préciser les produits logements répondant aux besoins des ménages

#### PROGRAMME D' ACTIONS

septembre - décembre 2020

- Fixer des objectifs de production à l'échelle des communes
- Définir un ensemble d'actions opérationnelles et concrètes à mettre en œuvre
- Fixer les indicateurs d'évaluation

01

02

03

### Politique de peuplement : création de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Par délibération en date du 13 décembre 2019, la CCRV a prescrit la création de la Conférence Intercommunale du Logement. Cette délibération a fait suite à un travail de préparation avec l'ensemble des élus et les services de l'Etat.

La CIL est une instance partenariale co-présidée par le Préfet du département et le Président de la Communauté de Communes. Elle rassemble l'ensemble des maires du territoire intercommunal, le Conseil départemental, les bailleurs sociaux, Action Logement et les associations de locataires, d'insertion et de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement. Elle a pour mission de définir la politique intercommunale d'attribution de logements au sein du parc locatif social, de développer la mixité sociale et de favoriser la coopération entre les bailleurs sociaux et les réservataires.

### Guichet de l'habitat

#### Prolongation de l'adhésion au dispositif Hauts-de-France Pass Rénovation

Hauts-de-France Pass Rénovation vous aide à rénover votre logement, le rendre plus confortable et plus économe en énergie. Grâce à ce service 100% public de la Région Hauts-de-France, vous êtes accompagnés pour engager des travaux de rénovation énergétique conséquents et réduire de manière significative vos consommations d'énergie. Il s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, sans conditions de ressources, quels que soient l'âge et le type d'habitation. Il concerne aussi les communes ayant des logements locatifs.

En 2019, la CCRV a décidé de prolonger son adhésion au dispositif pour une durée de 5 ans et de maintenir sa prise en charge, sans condition de ressources, de la totalité des frais de services pouvant s'élever jusqu'à 1860 euros.

En 2019, 11 visites ont été réalisées par les techniciens de Soliha Aisne, en charge de l'animation du dispositif, pour un diagnostic et une étude technique et financière. 5 contrats ont été signés, bénéficiant chacun de la prise en charge par la CCRV des frais d'adhésion au dispositif, correspondant à un montant total de 9 300 €.

#### Adhésion au dispositif Adalogis

Par délibération en date du 15 mars 2019, la CCRV a décidé d'adhérer au dispositif ADALOGIS 02, bourse aux logements adaptés à destination des personnes à mobilité réduite. Mise en place par Soliha Aisne, elle vise à rapprocher l'offre en logements adaptés à la demande, grâce à un site internet dédié.

#### Association au PIG Départemental

Reconduit en 2019 pour une durée de 3 ans, le Programme d'Intérêt Général (PIG) Départemental vise à soutenir la

réhabilitation de logements privés, mis en location ou occupés par leurs propriétaires aux ressources modestes. Par délibération en date du 13 décembre 2019, la CCRV a décidé de s'associer au PIG départemental et d'octroyer, sous conditions de ressources, une aide financière aux propriétaires occupants et bailleurs. Celle-ci vient en complément des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Département pour la réalisation de travaux d'amélioration des logements.

En 2019, 109 695€ d'aides ont été engagés par l'ANAH dans le cadre du PIG départemental et octroyés à 9 ménages résidant sur le territoire de la CCRV et ayant déposé un dossier. 8 de ces ménages ont de plus bénéficié de l'aide de la CCRV, pour un montant total de 6 572€ (montant versé de façon rétroactive en 2020).

Pour ces 3 dispositifs, vous pouvez contacter directement notre partenaire Soliha Aisne, au 03 23 26 73 50 ou par mail à l'adresse suivante : [contact.aisne@soliha.fr](mailto:contact.aisne@soliha.fr)

### Animation du guichet de l'habitat

Plusieurs permanences ont été mises en place par la CCRV sur les communes de Villers-Cotterêts, Vic-sur-Aisne et La Ferté-Milon. Lors de ces permanences, les particuliers peuvent rencontrer des conseillers de l'Espace-Info-Energie (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME), de l'amélioration de l'habitat (Conseil départemental de l'Aisne) et du dispositif Hauts-de-France Pass Rénovation (Région Hauts-de-France). Ces permanences sont animées par les techniciens de Soliha Aisne. En 2019, plus d'une centaine de ménages (104) ont été renseignés dans le cadre de ces permanences.



**Pour plus de renseignements sur les différentes permanences, contacter :**

Mathilde GOSSART  
Chargée de mission habitat et logement  
03 23 96 99 91 – [m.gossart@retzenvalois.fr](mailto:m.gossart@retzenvalois.fr)

AGENT  
1

## Urbanisme

► Aménagement de l'espace communautaire



## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Les Conseillers communautaire de la CCRV ont prescrit l'élaboration du PLUi et les modalités de concertation par délibération en date du 12 mai 2017. Ce document unique a pour objectif de simplifier l'émergence d'une politique d'aménagement du territoire cohérente et d'une culture commune de l'urbanisme.

## Comment s'est déroulée l'élaboration du PLUi ?

- 1 Des réunions de travail ont été réalisées entre la CCRV et les 54 communes du territoire pour élaborer le Projet Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- 2 Les orientations générales du PADD ont été transmises aux conseils municipaux pour en débattre.
- 3 Le dossier a été également débattu en Conseil communautaire, le 1<sup>er</sup> février 2019.
- 4 L'enquête publique a été organisée du mercredi 11 décembre 2019 au samedi 11 janvier 2020.

Le Conseil communautaire a approuvé le PLUi, le 21 février 2020. Depuis, le PLUi couvre l'ensemble du territoire Communauté de Communes soit 537 km<sup>2</sup> et remplace les documents d'urbanisme communaux qui existaient auparavant.

## Arrêt de projet de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

Initiée par la commune de la Ferté-Milon et par l'ancienne Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon (CCOC), la transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain (ZPPAU) de La Ferté-Milon en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est

en cours d'élaboration par la CCRV. Une AVAP est un périmètre dont l'objet est de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces, dans le respect du développement durable. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir, ainsi que l'aménagement des espaces. L'AVAP sera opposable à tous travaux de construction, de démolition, de restauration, de transformation sur le territoire de la commune de La Ferté-Milon, en plus du règlement du PLUi. Le projet de l'AVAP a été arrêté en Conseil communautaire le 28 juin 2019. Il a été présenté en Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA). Il sera soumis à une enquête publique en 2020 avant son approbation.

## Évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'ex-CCVCFR

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme qui a pour objectif d'organiser l'avenir du territoire et de ses habitants. Il prévoit les objectifs en termes de logement, d'emploi, de transports, d'environnement... Six ans après la mise en application du SCoT actuel, une analyse des résultats doit être effectuée pour délibérer sur son maintien en vigueur ou sur sa révision. Cette évaluation a été réalisée de mai à décembre 2019 par la CCRV et a conclu à ne pas prescrire de révision du SCoT.

## Prochaine étape : réalisation d'un SCoT au niveau du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

## Renseignements :

Cindy GÉRARD  
Chargée d'études urbanisme  
03 23 96 99 91 - c.gerard@retzenvalois.fr

AGENTS  
2

## Application du droit des sols

► Aménagement de l'espace communautaire

Le service commun de l'application du droit des sols (SCADS) intervient en prestation de services pour 36 communes du territoire. Il s'agit d'un service mutualisé et gratuit. Avec l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le nombre de communes concernées est appelé à augmenter dans les années à venir. Après réception et enregistrement des demandes d'autorisations déposées dans les communes (certificat d'urbanisme, déclaration de travaux, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager), les agents instructeurs, à l'aide d'un logiciel spécifique, vérifient leur complétude, instruisent les dossiers et rédigent les propositions d'arrêtés signés par les maires.

## 1 145 dossiers ont été traités en 2019 (+30 par rapport à 2018), répartis de la manière suivante :

- 568 demandes de certificat d'urbanisme d'information (CU A)
- 63 demandes de certificat d'urbanisme pré-opérationnel (CU B)
- 370 déclarations préalables de travaux (DP)
- 86 demandes de permis de construire une maison individuelle (PCMI)
- 32 demandes de permis de construire (PC)
- 14 demandes de permis de démolir (PD)
- 12 demandes de permis d'aménager (PA)

Les agents ont reçu de nombreux particuliers et professionnels en rendez-vous tout au long de l'année, notamment pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et en vérifier

la faisabilité. À cet effet, des permanences ont été mises en place avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne, pour conseiller les particuliers sur la conception de leurs projets et leur intégration à l'environnement. Les agents du pôle ADT ont effectué de nombreuses visites de terrain, notamment pour vérifier la conformité des constructions et sont en relation permanente avec les secrétaires de mairie, les services techniques de la CCRV et les services extérieurs dont l'avis est important pour l'instruction des différents dossiers (gestionnaires de réseaux, pompiers, accessibilité, architecte des bâtiments de France...). Leur avis a également été sollicité sur la rédaction du nouveau règlement du PLUi.



Photo de 2018 - lotissement avenue de La Ferté-Milon à Villers-Cotterêts

## Renseignements :

Catherine DUBALLE et Kevin ROMEYER  
Instructeurs ADS  
03 23 96 99 00 ou 03 23 96 99 92  
c.duballe@retzenvalois.fr - k.romeyer@retzenvalois.fr

AGENT  
1

## Système d'Information Géographique (SIG)

► Aménagement de l'espace communautaire



Le SIG est un logiciel qui, à partir d'un fond cartographique, permet d'afficher et d'analyser une multitude de données. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision et de suivi des politiques publiques. Les données sont organisées en couches d'informations thématiques, présentées sur un fond de carte ou une vue du ciel. Un agent est chargé de l'administration et du développement de ce puissant outil informatique. Il est mis à disposition, via Internet, de l'ensemble des services de la CCRV, des communes (solution NETAGIS MAPS) et également du public (solution NETAGIS EXPLORER).

En 2019, plus de 11 600 connexions au SIG de la CCRV ont été recensées (en 2018 : 3 582 connexions), ce qui atteste de la montée en puissance de cet outil, de plus en plus utilisé par les services dans l'exercice de leurs missions.

## De nouvelles applications ont également été mises en place :

- Une application dédiée au « développement économique ».
- Une application dédiée aux « Énergies renouvelables ».

## Si 8 applications différentes sont disponibles dès à présent, d'autres sont en cours de test ou de développement :

- Une application dédiée au « Foncier et à l'Habitat »
- Une application destinée aux communes pour la gestion des « Équipements Publics », espaces verts / mobilier urbain ...
- Une application orientée vers « la présentation du territoire » de la CCRV (données démographiques, localisation des mairies, informations pratiques, zones d'emploi etc.)
- Une application dédiée à l'assainissement collectif.

## Renseignements :

Nicolas JAROSZEK, Technicien SIG  
03 23 96 99 88 - n.jaroszek@retzenvalois.fr

► Création et gestion de maisons de services publics

## Domaines d'interventions

Le service à la population renseigne et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives et sociales. L'aide apportée prend plusieurs formes : information sur l'accès aux droits, demande de prestation, rédaction de courriers, réclamation, aide aux démarches en ligne, ...



En 2019, le service a répondu à **950 demandes.**

**Renseignements :**  
 Maëva KACZMAREK  
 Chargée des services à la population  
 et gestionnaire des subventions  
 03 23 55 46 54 – m.kaczmarek@retzenvalois.fr

## Chantiers d'insertion

► Actions sociales

La Communauté de Communes porte deux chantiers d'insertion : l'objectif étant de lever les freins à l'emploi et de se placer dans une situation de travail. En 2019, les chantiers d'insertion « Restauration du patrimoine » et « Aménagement des sentiers de randonnée » ont accueilli 47 bénéficiaires des minimas sociaux dont 19 femmes et 28 hommes. Ces 2 chantiers interviennent sur l'ensemble des 54 communes.

**À noter :** Le chantier d'insertion « Aménagement des sentiers de randonnée », mené en partenariat avec l'AIES (Association Intermédiaire Emplois et Services) a été repris en gestion directe par la CCRV le 30 avril 2019.

### Sorties durables

- CDI chez Intersnack
- CDD de plus de 8 mois dans le cadre des travaux du château (en lien avec les clauses sociales des marchés publics)
- CDD intérim de plus de 6 mois Supplay
- CDD de 7 mois au caravaning de Berny-Rivière
- CDD de plus de 6 mois aux Jardins de Pontarcher

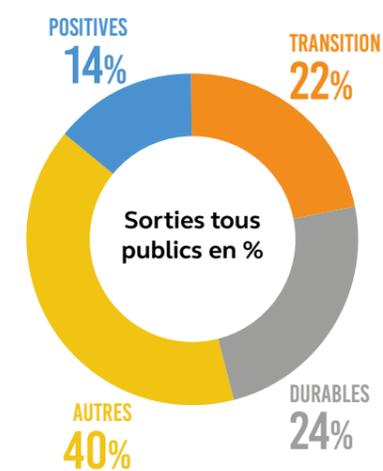
### Sorties de transition

- CDD en intérim restauration collective
- CDD clauses sociales SNCF
- CDD de moins de 6 mois en intérim
- CDD de moins de 6 mois en collectivité territoriale
- CDDI de 35 h au Relais
- Contrat de mise à disposition au sein d'une association d'insertion
- CDD de moins de 6 mois auprès de Synergie et CACES 1 3 5
- CDD de moins de 6 mois à la Maison Familiale Rurale et obtention de 2 certificats de compétence professionnelle du titre professionnel d'assistance de vie aux familles

### Sorties positives

- Entrée en formation qualifiante conducteur de pelle hydraulique
- Prise de droits à la retraite
- Formation qualifiante soudure
- Entrée en formation qualifiante préparateur de commandes
- Entrée en formation qualifiante Conseiller relation clientèle à distance
- Obtention du titre professionnel d'assistance de vie aux familles
- Obtention d'un certificat de compétence professionnelle du titre professionnel d'assistance de vie aux familles
- Obtention de 2 certificats de compétence professionnelle du titre professionnel d'assistance de vie aux familles
- Obtention du titre professionnel d'assistance de vie aux familles

10 salariés renouvelés sur l'action en 2020



**Renseignements :**  
 Laurence DESPIERRES  
 Chargée d'insertion professionnelle  
 06 24 33 68 58  
 l.despierres@retzenvalois.fr





## Le Relais Assistants Maternels (RAM) – Parents et Enfants

► Actions sociales

Le RAM est un lieu d'animations, d'informations et de ressources à destination des enfants, des parents et des professionnels de l'accueil à domicile (assistant maternel agréé ; garde à domicile). Ce service gratuit permet de connaître les différents modes de garde sur le territoire. L'équipe reçoit toute l'année sur rendez-vous, à Villers-Cotterêts et à Vic-sur-Aisne.

### Les informations disponibles au RAM

- Les coordonnées des assistants maternels agréés et des lieux d'accueil collectifs de jeunes enfants sur le territoire
- Les démarches pour employer un assistant maternel agréé (contrat de travail, bulletin de salaire...)
- La législation qui encadre la profession d'assistant maternel agréé
- La procédure à suivre pour devenir assistant maternel agréé (nourrice)

### Inauguration des nouveaux locaux

Le nouveau bâtiment du Relais Assistants Maternels a été inauguré en septembre 2019. Ces locaux sont situés à proximité immédiate de la piscine intercommunale. Cet espace de 300 m<sup>2</sup> entièrement neuf, a été conçu et aménagé pour les enfants de 0 à 6 ans. Des places de stationnement autour du bâtiment, facilitent l'accès pour les adultes accompagnés d'enfants en bas âge.



Ce lieu coloré bouillonne de joie et de vie, grâce aux 2 salles de jeux qui accueillent chaque semaine des activités aux thématiques variées : éveil musical, peinture, éveil sensoriel, motricité... mais aussi des jeux d'eau dans les sanitaires qui ne craignent pas les éclaboussures car spécialement adaptés aux tout-petits !

### Le RAM dispose aussi d'un espace administratif permettant de recevoir :

- **les parents** qui recherchent un mode de garde, de les accompagner et les conseiller dans leurs démarches ;
- **les assistants maternels agréés** qui souhaitent des informations liées à leur profession.



Une salle multifonctions complète cet équipement, pouvant accueillir d'autres ateliers d'éveil (snoezelen...), des réunions organisées avec les partenaires locaux sur des sujets liés à l'enfance, la famille, l'éducation, ou des actions écocitoyennes. C'est aussi une salle pouvant recevoir des stages ados certaines périodes de l'année. Cet équipement est donc un lieu incontournable pour toutes les personnes du territoire concernées par la petite enfance : assistants maternels, gardes à domicile, familles et partenaires... N'hésitez pas à venir rendre visite aux animatrices qui vous présenteront toutes les actions du service.

### Le RAM itinérant

Le RAM se veut un service de proximité en allant à la rencontre des secteurs plus ruraux. Ainsi, en complément des séances proposées à Villers-Cotterêts, des ateliers d'éveil sont mis en place à Montigny-Lengrain, La Ferté Milon et Chouy.

### La matinale des tout-petits

Le RAM organise des moments récréatifs gratuits pour tous les jeunes enfants du territoire, accompagnés d'un adulte ayant un lien familial (parents, grands-parents, oncles, tantes...).

### Actions culturelles et festives

Le RAM participe et/ou organise des actions culturelles à destination des plus jeunes et des familles du territoire :

- **4 séances de « ciné-créatif »** spécialement conçu pour les enfants de 3 – 6 ans dans une ambiance

tamisée, avec un programme de courts métrages adapté.

- **1 soirée « ciné-échange »** pour les adultes qui s'intéressent aux questions liées à l'éducation, qui veulent enrichir leurs connaissances, réfléchir à de nouvelles pratiques...
- **Forum de l'enfance dans le cadre de la journée des droits de l'enfant** organisée conjointement avec le service enfance-jeunesse
- **Création d'un conte musical** en partenariat avec Eliane THIBAUT : **5 représentations** en itinérance sur le territoire pour semer la magie de Noël dans les yeux des parents, assistants maternels et enfants.
- **Exposition de la plasticienne Adeline GAFFEZ** : visite musicale et exploration artistique pour les enfants de 0-3 ans et leurs assistants maternels – projet en partenariat avec la médiathèque de Villers-Cotterêts et Eliane THIBAUT.



### Le RAM en quelques chiffres pour cette année 2019...

#### 221 ateliers d'éveil regroupant

- **925** assistantes maternelles agréées
- **208** parents
- **1 798** enfants

#### Accueil des jeunes enfants sur la CCRV

- **826** familles avec un enfant de -3 ans
- **268** assistantes maternelles agréées soit 655 places d'accueil
- **4** micro-crèches privées soit 40 places d'accueil (2 implantées à Vic-sur Aisne et 2 à Villers-Cotterêts)
- **1** multi accueil public à Villers-Cotterêts (CCAS Villers-Cotterêts) avec 24 places d'accueil
- **1** halte-garderie itinérante publique à La Ferté-Milon (12 places d'accueil)



## Enfance - Jeunesse

► Coordination et accompagnement d'une politique enfance-jeunesse

La Communauté de Communes organise des activités de loisirs pendant les week-ends, petites et grandes vacances scolaires, via son service enfance-jeunesse. Des séjours sont également organisés pendant les vacances d'été.

### Les activités

#### Les séjours d'été



**35 enfants du territoire ont pu participer aux 2 séjours été** mis en place en 2019. Le premier à destination des 8-10 ans, du 15 au 20 juillet 2019 et le second pour les 11-13 ans, du 22 au 27 juillet 2019, au Cateau-Cambresis. Différentes activités ont été proposées comme piscine, équitation, rallye photos, activités à sensation, veillées...

#### Sorties loisirs jeunes



Plusieurs sorties ont été programmées en 2019 : Japan expo, parc aventure, parc Saint Paul, musée de l'automobile, bowling, musée de Lewarde, ski sur les terrils, week-end équitation, etc. **120 jeunes ont pu bénéficier de cette programmation.**

#### Sorties famille

Pour la première fois en 2019, des sorties familles à destination des parents et des enfants du territoire ont été proposées. Le service enfance-jeunesse a programmé une sortie à Fort-Mahon qui a connu un grand succès avec une participation de **55 personnes** (soit 23 familles). Une seconde sortie a été organisée en fin d'année au marché de Noël de Reims et à la maison du Père Noël à Grinyland avec **21 personnes** (soit 10 familles).

#### Représentations culturelles pour les scolaires en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement

Elles ont eu lieu le 15 mars à la salle communale d'Ambleny et les 25 et 26 mars à la salle Demoustier à Villers-Cotterêts. Au total 6 représentations "Les petits frissons" de la Compagnie la Mascara ont été réalisées pour **1 236 élèves** de Petite, Moyenne et Grande Section et CP.

#### Journée « Ufolympiade » avec des regroupements scolaires

Le service a mis en place un partenariat avec l'Ufolep 02 (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) afin de proposer une journée olympiade pour des scolaires. En 2019, cette journée a été proposée aux écoles (du CP au CM2) de Vivières, Haramont, Largny-sur-Automne, Puiseux-en-Retz et Taillefontaine, soit **111 élèves**.

#### Forum de l'enfance

**Le mercredi 20 novembre 2019, a été organisée la 1<sup>ère</sup> édition du forum de l'enfance dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant.** En partenariat avec les structures petite enfance et enfance-jeunesse du territoire et des alentours, le service enfance-jeunesse et le Relais Assistants Maternels intercommunaux ont mis en



place un programme de découverte, ludique et de loisirs. Cette journée a eu un vif succès tant par la participation d'un grand nombre d'exposants que des visiteurs. La journée s'est terminée par un ciné-échange autour de la projection du film « L'arbre de l'enfance » animé par Sarah BERTHONNEAU, formatrice aux méthodes actives, à l'éducation bienveillante et accompagnante parentale. **Au total, 220 visiteurs ont pris part au forum et une vingtaine au ciné-échange.**

### Les aides

#### Aides au BAFA

La Communauté de Communes aide financièrement les jeunes à passer leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). En 2019, **3 jeunes du territoire ont bénéficié de cette aide.**

#### Aides aux Nouvelles Initiatives

Des aides sont attribuées aux associations locales pour l'organisation d'une manifestation à rayonnement intercommunal pour un montant total de **2 446€**.

#### Renseignements :

Patricia AERTS  
Secrétaire administrative de  
la compétence enfance-jeunesse  
03 23 55 98 97 - p.aerts@retzenvalois.fr



AGENTS  
6

# Tourisme

► Actions du développement économique : la promotion du tourisme entre dans ce domaine de compétence.

## Chiffres d'accueil de l'office de tourisme intercommunal



Le bureau principal de l'office de tourisme intercommunal se situe place Aristide Briand à Villers-Cotterêts, ouvert 6j/7j. Depuis 2019, un bureau d'informations touristiques (BIT) a ouvert 5j/7j, de mai à septembre, au camping La Croix du Vieux Pont à Berny-Rivière. Ce BIT est accessible aux personnes ne résidant pas au camping. En 2019, 5 840 demandes (mails, téléphone, web, etc.) ont été traitées et 9 037 personnes ont été accueillies par les agents de l'office :

- 7 445 individuels dont 3043 au BIT
- 1 592 personnes en groupes dont 798 élèves (scolaires)

Le service à la population de l'antenne de Vic-sur-Aisne dispense également des informations touristiques.

## Commercialisation

### Activités groupes et scolaires

Nous commercialisons nos offres en direct ou via l'office du GrandSoissons Agglomération, la Maison du tourisme des portes de la Champagne et l'office de tourisme du Pays Valois.

- 54 demandes traitées (35 pour des groupes et 19 pour des scolaires), 42 ont abouties à la signature d'un contrat dont 11 packages (visites + restauration) et 18 prestations scolaires
- 30 605,90 € de chiffre d'affaire ont été rapportés aux sites touristiques et restaurateurs partenaires (23 493,40 € par les groupes et 7 112,50 € par les scolaires)

### Sorties tous publics

- 17 thèmes proposés sur 22 dates
- 55 ventes via la billetterie en ligne
- 1539 € de chiffre d'affaire

### Boutique

21 références sont présentées à la boutique de l'office

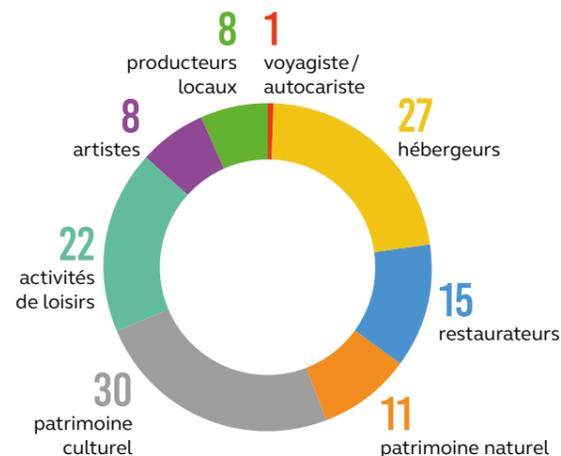
#### Top 3 des ventes

- 1 Jus de pomme local
- 2 Carte IGN Forêt de Retz
- 3 Crayon de papier Tour Mangin

Ces ventes représentent 1 463,75 € de chiffre d'affaire.

## Accompagnement des prestataires

L'office de tourisme accompagne chaque année ses prestataires (ingénierie marketing, numérique, etc.) et fait leur promotion auprès des touristes. En 2019, 108 sites touristiques étaient concernés :



## Actions de promotion

### Brochures

De nombreuses brochures sont créées chaque année par l'office de tourisme ou en collaboration avec d'autres destinations. Au total ce sont plus de 10 000 brochures distribuées !

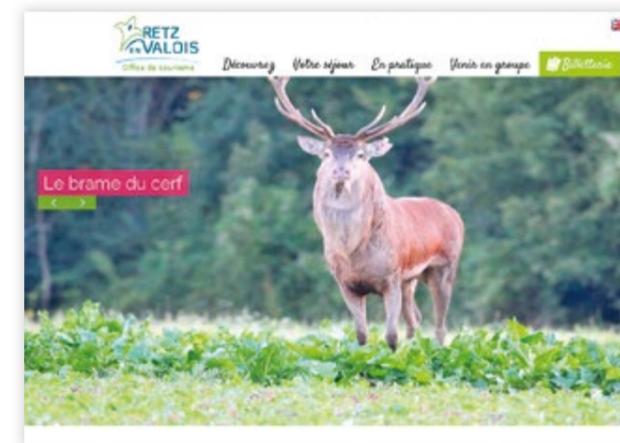


## Actions de communication touristiques

- Parution d'articles et encarts publicitaires dans 11 médias : le Figaroscope, le Petit Fûté, Axone, l'Union, le journal intercommunal, Villers Info, l'Axonais, le Vase communicant, Val magazine, Téléstars, RVM
- Participations à 6 salons : Foire aux dépliant, Club presse, Voyages et Saveurs, Tendances Nature, Fête du jardin d'horticulture, Salon régional du tourisme
- Organisation d'une journée de rencontre et d'un atelier pour les socio-professionnels touristiques
- Reportages photos

## Site internet

Quelques chiffres sur le site internet de l'office de tourisme : [www.tourisme-villers-cotterets.fr](http://www.tourisme-villers-cotterets.fr)



- 14 609 visiteurs et 43 400 pages vues en 2019
- Mise à jour de 149 offres
- Enregistrement de 80 événements dans la base de données régionale qui alimente les sites internet de l'Aisne, Pierrefonds, Soissons.

## Réseaux sociaux



L'office de tourisme est présent sur facebook. Au 31 décembre 2019, sa page recense 1 287 likes (+40%).



L'office tourisme administre les informations recensées sur google concernant son entité (129 964 vues) ainsi que la tour d'observation du général Mangin (63 999 vues).

## Tourisme

## Nos projets collaboratifs



En 2019, la coopération avec le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) « du Soissonnais et du Valois » a donné lieu à :

- la publication d'un guide de randonnées et bons plans
- une rencontre des acteurs du tourisme le 4 novembre
- la participation à plusieurs manifestations comme par exemple la Fête du jardin d'horticulture à Soissons

Musée Territoire 14-18 consiste à mutualiser les ressources des intercommunalités situées le long de l'ancienne ligne de front de la Grande Guerre, sur des actions de communication et de sensibilisations auprès du public.



La Route Européenne d'Artagnan est née en 2014 de la volonté de proposer le 1<sup>er</sup> itinéraire équestre à dimension transnationale. Elle relie Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, et Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort et traverse 16 communes du territoire Retz-en-Valois dont Villers-Cotterêts, lieu de naissance d'Alexandre Dumas.

Naturanim est un partenariat entre huit structures, apportant une pertinence et une cohérence dans la découverte de l'environnement via des animations proposées auprès des scolaires et du grand public.



L'office de tourisme met à jour et fait la promotion des randonnées de son territoire.



L'office de tourisme gère les équipements touristiques comme la tour Mangin et les aires de service et stationnement pour camping-car. Le site de la tour d'observation du général Mangin a accueilli plus de 19 000 visiteurs entre le 21 mars 2018 et décembre 2019.

L'office de tourisme produit des offres de séjours pour la plateforme Esprit de Hauts-de-France.



En 2019, l'office de tourisme a mis en place 3 ateliers et 3 soirées d'échanges dans le cadre des "Jardins s'emmêlent", dispositif porté par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de l'Aisne.

Pour l'animation du site Natura 2000 « Massif forestier de Retz », dont la CCRV est maître d'ouvrage, et l'Office National des Forêts maître d'œuvre, l'année 2019 a été consacrée à l'évaluation et à la révision du Document d'objectifs (DOCOB) du site et 2 animations grand public ont été proposées.



### Renseignements :

Office de Tourisme  
03 23 96 55 10 – ot@retzenvalois.fr

► Actions du développement économique.

**Schéma de Développement Economique (SDE)**

Mis en place en 2018, le SDE de la CCRV continue de guider les actions en matière de développement économique. En 2019, les actions suivantes ont été menées :

- Le SIG, pour sa partie développement économique, est aujourd'hui fonctionnel. Il sert de base de données économique du territoire (recensement des entreprises du territoire avec des fiches d'informations détaillées, identification des zones d'activités économique, surfaces disponibles ...). Il est régulièrement alimenté et mis à jour.
- Concernant la visibilité de l'offre foncière et immobilière, la mise à jour des cartes et du recensement des locaux disponibles se poursuit.
- Le premier Forum job d'été de la CCRV s'est tenu le 23 avril 2019 à Villers-Cotterêts.
- La CCRV, en tant qu'antenne locale d'Initiative Aisne, continue d'accompagner des projets de créations ou de reprises sur le territoire, pour l'obtention de prêt d'honneur. En 2019, 4 projets ont ainsi été accompagnés pour un total 34 500 €.

**Convention entre la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) de l'Aisne et la CCRV**



La CCRV a signé une convention de partenariat avec la CCI de l'Aisne, en avril 2019. Les actions définies par cette convention s'articulent autour de trois axes :

**1 Appuyer le développement et la compétitivité des entreprises en place**

Le maintien et le développement du tissu économique des petites entreprises restent un enjeu majeur pour le territoire Retz-en-Valois. En complémentarité de l'action de la Communauté de Communes, la CCI mobilisera les ressources nécessaires afin de proposer un accompagnement sur mesure aux entreprises.

**2 Favoriser la transmission des entreprises du territoire**

La transmission est capitale dans le but de maintenir les activités sur le territoire. C'est pourquoi, la CCI de l'Aisne sera amenée à visiter individuellement les entreprises potentiellement cessibles, identifiées par elles-mêmes, ou par la collectivité. Un accompagnement à la préparation de la transmission de l'entreprise et à la recherche de repreneur potentiel sera proposé.

**3 Développer les usages de base du numérique**

Afin d'aider les entreprises dans leur transition numérique, la CCI de l'Aisne proposera 4 ateliers annuels sur les usages du numérique. Les 4 thématiques suivantes ont été retenues :

- **Visibilité** sur internet et e-réputation ;
- **Créer/optimiser** une page professionnelle Facebook ;
- **Comment amplifier** le trafic de son site internet ;
- **Comment se lancer** sur Instagram.

**Ateliers numériques de la CCI**

Dans le cadre de la convention avec la CCI de l'Aisne, la CCRV a accueilli en 2019 dans ses locaux les deux premiers ateliers numériques à destination des entrepreneurs du territoire.

Le premier atelier s'est déroulé le 14 octobre 2019 au siège de la CCRV, ayant pour thème « La maîtrise de sa communication et de sa visibilité sur internet ». Le deuxième, qui a eu lieu le 18 novembre à l'antenne de Vic-sur-Aisne, portait sur « la création et la gestion d'une page professionnelle Facebook ». L'objectif est de permettre aux entreprises, commerçants et indépendants du territoire, de comprendre comment ils peuvent tirer profit des nouveaux outils numériques dans le cadre de leurs activités professionnelles. C'est aussi l'occasion d'échanger sur leurs problématiques et d'être conseillé.

**Rencontres inter-entreprises**

La Communauté de Communes organise chaque année deux rendez-vous afin de favoriser les échanges entre les entreprises du territoire.

Le 12 avril 2019 a eu lieu la deuxième édition des rencontres inter-entreprises de la CCRV au Château de Vic-sur-Aisne. Plus de 80 représentants d'entreprises



du territoire se sont réunis. Ils ont assisté à une conférence présentée par Jean-Marc LEHU, enseignant chercheur en marketing à l'Université Panthéon Sorbonne sur le thème « comment les pratiques des consommateurs influent sur les comportements des entreprises ». La deuxième rencontre inter-entreprises a eu lieu le 8 novembre 2019 au Lycée européen de Villers-Cotterêts. Elle a réuni environ 70 entrepreneurs du territoire, sous la forme, cette fois, d'un « speed-dating ». **L'objectif : multiplier les contacts et se faire connaître.**

**Commission indemnisation amiable pour les commerçants du centre-ville de Villers-Cotterêts**

En 2019, en prévision des travaux du centre-ville de Villers-Cotterêts, la CCRV a réalisé des travaux d'assainissement entre le 16 septembre et le 22 novembre 2019. Au vu de l'inquiétude des commerçants sur l'impact des travaux sur leurs activités, la Communauté de Communes et la ville de Villers-Cotterêts ont sollicité l'assistance de la CCI de l'Aisne afin de mettre en place une Commission d'indemnisation amiable. Cette commission, commune à la fois aux travaux d'assainissement de la CCRV et aux travaux de voirie prévus par la ville en 2020, avait pour objectif d'étudier les dossiers d'indemnisation déposés par les commerçants, d'évaluer le préjudice subi et de fixer un montant d'indemnisation. Elle s'est réunie début 2020 à deux reprises afin d'étudier les demandes liées aux travaux de la CCRV. 14 dossiers ont ainsi été instruits, pour un total de 45 917.77 € d'indemnisations aux commerçants.

**Renseignements :**

Alexandre CLÉMENT  
Chargé de développement économique  
03 23 96 61 26  
a.clement@retzenvalois.fr

► Équipements culturels et sportifs



**Piscine intercommunale**



L'année 2019 a principalement été marquée par 2 évènements majeurs :

- **l'inauguration des nouveaux vestiaires**, le 28 septembre 2019.
- **la mise en place d'une nouvelle activité : l'Aqua-training** au 30 septembre 2019. Elle offre l'accès aux 15 appareils proposés, sous forme d'un parcours d'une durée de 45 minutes, unique dans la région.

En 2019, la piscine intercommunale a comptabilisé 44 022 entrées, soit une augmentation de 10% par rapport à 2018, dont :

- **20 086 scolaires** qui représentent 1/3 du public fréquentant l'établissement

- **17 265 nageurs** (public individuel) répartis comme suit :
  - 476 leçons de natation en groupe
  - 283 leçons de natation individuelle
  - 215 cours d'aqua-training
  - 16 291 entrées pour la pratique libre
- **6 332 personnes** dans le cadre de l'accueil des associations sportives (Cercle des nageurs cotteréziens, Subaquatique club cotterézien et Gymnaste cotterézien).

**Renseignements :**

Piscine intercommunale  
03 23 72 52 27  
piscine-intercommunale@retzenvalois.fr



**Actions d'éducation sportive**

Depuis 2017, la CCRV met à disposition des établissements scolaires un éducateur sportif afin de favoriser la pratique du sport chez les plus jeunes. En 2019, les interventions scolaires ont concerné 17 classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 réparties sur les communes d'Ambleny, Berny-Rivière, Chézy-en-Orxois (regroupement scolaire avec Dammard), Coeuvres-et-Valsery, Dampleux, Fontenoy, La Ferté-Milon, Largny-sur-Automne, Longpont, Puisieux-en-Retz, Taillefontaine et Vic-sur-Aisne.

Cela représente au total 13 activités différentes pratiquées sur le territoire à travers 382 interventions réparties comme suit :

- Acrosport : 47
- Course de relais et obstacles : 35
- Floorball : 10
- Handball : 26
- Jeux de lutte : 39
- Kendo : 57
- Les lancers : 49

- Mini-golf : 12
- Orientation : 25
- Quidditch : 18
- Rugby : 10
- Tchoukball : 22
- Tennis : 32

**Manifestations sportives**

Chaque année, la CCRV se mobilise en faveur du sport en proposant 3 évènements sportifs grand public :

**1 Le CROSS de la Forêt de Retz**  
Organisé le 27 janvier 2019, plus de 200 personnes sont venues s'affronter dans le parc du château royal de Villers-Cotterêts. Les 6 courses étaient gratuites, dont deux « kid cross » pour les enfants.

**2 La rando-cyclo de la CCRV**  
Le 2 juin 2019, la CCRV en partenariat avec le Cyclo club de Villers-Cotterêts a organisé sa 17<sup>e</sup> rando-cyclo au départ de Villers-Cotterêts. Comme chaque année,

3 circuits route (90 km, 68 km et 40 km), 2 circuits VTT (19 km et 42 km) et un circuit pédestre (11 km) ont été proposés. Les différents parcours traversaient 49 communes sur les 54 qui composent le territoire de l'intercommunalité. Cette manifestation a rassemblé plus de 200 participants.

**3 Le challenge pétanque**  
En partenariat avec le club Avenir Pétanque, le Challenge Pétanque s'est déroulé le 28 septembre 2019 à Passy-en-Valois. Ouvert à tous, il a accueilli 32 doublettes. 620€ ont été récoltés au profit de l'AFM Téléthon.





► Équipement culturels et sportifs

## École de Musique Intercommunale (EMI)

L'École de Musique Intercommunale fonctionne selon le rythme scolaire. Les inscriptions et réinscriptions peuvent se faire dès le mois de juin pour un début des cours en septembre. Des portes ouvertes sont organisées aux mois de juin et septembre. Des auditions d'élèves et des « Accroche Notes » (concerts d'élèves) sont proposés tout au long de l'année. À la rentrée de septembre 2019, l'école totalisait 401 élèves, âgés de 3 à 81 ans.



### Disciplines enseignées et pratiques collectives

L'EMI continue d'enseigner les disciplines suivantes :

- **Instruments** : Clarinettes, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone, alto, contrebasse, violon, violoncelle, clairon, cor, cornet, euphonium, trombone, tuba, percussions, batterie, tambour, guitare, piano.
- **Ateliers** : chansons, musiques actuelles, blues, jazz.
- **Pratiques collectives** : orchestre symphonique, orchestre symphonique junior, orchestre d'harmonie...
- **Formation Musicale** : jardin musical (1 et 2), éveil, initiation, Cycles I et II, FM adultes.
- **Chant** : techniques vocales, chorales.

### Nombre d'élèves par discipline

Alto : 11	Hautbois : 7
Batterie : 4	Percussions : 19
Chant : 13	Piano : 47
Clairon : 1	Saxophone : 19
Clarinette : 12	Tambour : 6
Contrebasse : 5	Théâtre : 14
Cor harmonie : 5	Trombone : 5
Cor Mib : 2	Trompette : 19
Flûte à bec : 5	Tuba : 8
Flûte traversière : 19	Violon : 34
Guitare : 32	Violoncelle : 10

### Les nouvelles offres proposées en 2019

#### De la musique à l'art dramatique

Un cycle d'étude complet d'art dramatique a ouvert ses portes au sein de l'EMI en septembre 2019.

Trois niveaux ont ainsi été créés :

- **enfants** : pour les moins de 12 ans
- **ados** : pour les 13-15 ans
- **adultes** : pour les 16 ans et +.

Avec la présence de cette discipline au sein de l'établissement, l'EMI s'ouvre à une pratique artistique très appréciée, aussi bien par les jeunes enfants que par les retraités.

La pratique du théâtre constitue un formidable outil de socialisation et fait appel aux notions de respect, d'écoute et de confiance en soi avec la prise de parole.

Les classes de théâtre, associées au département musique, offriront également de nouvelles perspectives d'actions culturelles.

#### Initiation musicale en famille

Deuxième nouveauté de la rentrée 2019 : la création d'un cours parents-enfants « Jardin musical 1 » à destination des élèves entrant en petite section maternelle. Il complètera le pré-cycle de l'EMI. La présence d'un des deux parents (ou grands-parents) est requise. Il s'agit d'un moment privilégié en famille autour

d'un programme de sensibilisation à la musique : chant, danse, percussion et de l'écoute. La durée de l'atelier est de 45 minutes hebdomadaires.

#### Location de salle

Dans le cadre de son activité « centre de ressources », l'EMI propose de mettre à disposition ses salles de musique à un prix attractif. Ainsi les habitants du territoire peuvent bénéficier de lieux de répétition équipés.

#### Modules musicaux

Cinq modules musicaux ont été créés. Ils sont ouverts à tous, indépendamment d'un cursus d'étude complet :

##### 1 Déchiffrage instrumental

Il s'agit d'apprendre à déchiffrer une partition et de savoir en retirer l'essentiel dès la première lecture.

##### 2 Soundpainting

Apprendre à jouer de la musique à travers un code gestuel !

##### 3 Direction d'orchestre

Apprendre à diriger un orchestre

##### 4 Option musique au bac

Il permet aux lycéens de se préparer à leur examen de musique au bac pour ceux qui ont choisi cette option.

##### 5 Yoga du son/module de relaxation

Technique de relaxation au travers de la musique, permet de gérer le stress et d'appréhender plus sereinement son instrument

## Événements culturels

En 2019, la CCRV développe ses actions culturelles pour permettre aux habitants de son territoire d'accéder à des animations et événements, qu'ils n'auraient peut-être pas eu l'occasion de découvrir habituellement. Le Conseil communautaire a donc voté la mise en place d'une grille tarifaire adaptée à ce type d'actions, avec des prix avantageux permettant au plus grand nombre d'y participer.

Chaque spectacle ci-après a été joué à guichet fermé :

- **Le cirque est arrivé** : théâtre d'ombre à destination des 3 ans et plus, à Cœuvres-et-Valsery (février)

- **Master-class avec Babet** : intervention de la violoniste du groupe Dionysos à l'EMI (février)
- **Nous les Humains** : one woman show de Maryvonne Beaune à Dammard et Retheuil (mars)
- **Stage de découverte du Hang** avec Klaim Nivaux à l'EMI (mars et septembre)
- **Salon des youtubeurs** à Vic-sur-Aisne (Avril)
- **Surprisier** : Exposition photos de Mathias Malzieu, du groupe Dionysos au siège de la CCRV (septembre)
- **Rencontre littéraire** avec Fanny Chesnel et Pierre Raufast à La Ferté-Milon (septembre)

### Renseignements :

École de Musique Intercommunale  
03 23 96 52 30 - secretariat.emi@retzenvalois.fr

### Interventions en milieu scolaire et EHPAD

En 2019, l'intervenant en milieu scolaire a poursuivi ses actions dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de sensibiliser les enfants aux disciplines artistiques. Des ateliers thérapeutiques hebdomadaires à travers la pratique musicale ont été mis en place en 2019. À destination des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, ils ont été animés par l'EMI au sein des EHPAD François 1<sup>er</sup> et Grand Bosquet à Villers-Cotterêts.

### Actions transversales sollicitant les acteurs sportifs, associatifs et culturels du territoire

- Célébration du château de Villers-Cotterêts organisée par les « Amis du château François 1<sup>er</sup> », le 18 mai.
- Inauguration de la Route Européenne d'Artagnan, le 22 juin.
- Concert de la classe de percussions dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le 21 septembre aux Jardins de la Muette, Lagny-sur-Autonne.
- Forum de l'enfance dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre.



- **En panne** : spectacle de Noémie Bousquinaud et Yannick Schiavone à Puisieux-en-Retz et Coyolles (Octobre)
- **Yvonne La Nuit** : concert mis en chorégraphie par l'Ecole du Mouvement à Longpont (Novembre)



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133  
02603 Villers-Cotterêts Cedex

**03 23 96 13 01**

[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

**Antenne de la Communauté  
de Communes Retz-en-Valois**

2 et 4 rue Saint-Christophe  
02290 VIC-SUR-AISNE  
03 23 55 46 54

**École de Musique Intercommunale**

11 place de l'école  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 52 30

**Office de tourisme Intercommunal**

6 place Aristide Briand  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 55 10

**Piscine Intercommunale  
Relais Assistants Maternels (RAM)**

Rue Alfred Juneaux  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
Piscine : 03 23 72 52 27  
RAM : 03 23 96 61 30

**Pôle Aménagement du Territoire**

35 rue du Général Leclerc  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 61 25

**Services techniques**

Impasse du Chênois  
02600 VILLERS-COTTERÊTS  
03 23 96 99 84